

Questions orales

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Forêts. L'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement forestier prend fin le 31 mars 1990.

Le ministre peut-il nous dire s'il a l'intention de renouveler cette entente et s'il va mettre l'accent sur la forêt privée, compte tenu qu'il y a 120 000 producteurs propriétaires de boisés privés au Québec et que ce secteur fournit 21 p. 100 du bois rond utilisé dans les usines de transformation?

[Traduction]

L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts): Monsieur le Président, il est exact que l'entente de développement forestier se termine à la fin de l'exercice sur des résultats très impressionnants. Il est certain que nous serions disposés à renouveler l'entente le plus rapidement possible.

À l'échelon fédéral, l'accent a toujours porté sur la revalorisation et la promotion des bois privés, et sur l'aide aux propriétaires de bois privés pour améliorer et élargir notre stock de bois, non seulement dans la province de Québec mais dans l'ensemble du Canada. Une nouvelle entente mettrait encore une fois l'accent là-dessus.

* * *

L'ÉTHIOPIE

M. Girve Fretz (Érié): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Je voudrais demander au ministre quel rôle s'ouvre au Canada dans la guerre qui sévit en Éthiopie, où des millions de personnes souffrent. Est-ce que le Canada s'est entremis auprès des parties au conflit pour résoudre ce problème qui dure depuis des décennies?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, avec d'autres pays le Canada cherche par tous les moyens qui s'offrent à

influencer sur cette situation, mais sans résultat jusqu'ici. Nous poursuivons ces efforts.

Une initiative, prise à la suite d'une rencontre officielle de députés de la Chambre de tous les partis qui s'intéressent à la question, consiste à étudier les moyens de mettre sur pied une délégation de parlementaires du Canada, des États-Unis, de l'Union soviétique et de l'Italie qui essaieraient d'agir sur la situation.

Le comité officieux de parlementaires qui s'est réuni ici m'a suggéré de prier le député de Rosedale, ex-ambassadeur en Éthiopie, de se charger de cette action au nom du Canada. Il a communiqué avec le président du comité de la faim du Congrès américain ainsi qu'avec des représentants de l'Union soviétique et de l'Italie.

Nous espérons que le groupe pourra prendre forme et obtenir certains résultats, alors qu'en ce domaine les gouvernements n'ont pu jusqu'ici réaliser de percée.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, j'ai une question pour le vice-premier ministre ou peut-être le ministre représentant Terre-Neuve.

J'ai écrit à leur collègue, le ministre de l'Énergie, il y a quelques jours, pour l'avertir qu'il y avait une bombe à retardement environnementale et économique au large de Terre-Neuve où Petro-Canada fait des forages de reconnaissance sans installation de secours pour forer un puits d'intervention en cas d'éruption et sans matériel de nettoyage en cas de déversement.

Un rapport publié aujourd'hui par le secteur pétrolier confirme les craintes que je mentionnais dans cette lettre. Voici ma question au ministre. Quelles garanties le gouvernement peut-il nous donner que les lieux de pêche les plus riches de l'Atlantique Nord ne seront pas dévastés, ne seront pas menacés par la situation que je viens de décrire?

L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts): Monsieur le Président, si vous le permettez, je vais répondre au nom du ministre de l'Environnement. Les licences et les approbations pour le forage au large des côtes de Terre-